

NAMUR, ville martyre

(Suite de la première page)

L'IMPORTANCE ADMINISTRATIVE DE LA VILLE

NAMUR, bâtie sur la rive gauche de la Meuse, occupe aussi les deux rives de la Sambre. D'une superficie de plus de 1.000 hectares, elle compte plus de 30.000 habitants. Chef-lieu de la province du même nom, elle est également le centre d'un arondissement administratif, d'un arondissement judiciaire, d'un district militaire, d'un canton de milice, etc.

LA VIE INTELLECTUELLE ET ECONOMIQUE

NAMUR possède de nombreuses écoles, un athlétisme royal, une école industrielle et professionnelle, une académie de musique, dessin, de peinture et de sculpture, etc. Ses trésors archéologiques sont rassemblés dans un musée unique en Europe. Tous les objets qui y sont exposés ont été découverts dans la Province de Namur. Un rapport direct avec son passé. Il serait trop long d'énumérer les pièces de ce Musée. Mais il nous est permis de citer quand même le principal morceau qui constitue un buste d'acier d'un personnage énigmatique, dit le « Chevalier sans peur » et qui trônait dans l'escalier menant au premier étage. La province dont le roi, jadis limoncel, a été surchargé de terres rapportées, possède des carrières de grès à pavés, de pierres de taille, de marbre, etc. NAMUR possède aussi des exploitations agricoles renommées ; des fabriques de chocolats, d'amiante, de sucre, des fonderies de fer et de cuivre, des usines de grosse chaudronnerie, des laminaires, des corroyeries, des brasseries, des fabriques de cerise, de colle, de pipes, de tabacs, des bricateries, des coutilleries, des papeteries, etc.

L'HISTOIRE DE NAMUR

NAMUR a une histoire lourde et chargée. Depuis bien des temps, son sol a servi de champ de bataille et elle passe pour avoir été l'« Oppidum Adanorum » (la ville fortifiée des Adanorum) ou Peuple de la Gaule Belgique) dont Jules César parle dans ses « Commentaires ». Considérée comme une position stratégique importante, Namur a subi de nombreux sièges, dans l'Histoire, du XII^e au XVIII^e siècle. En 1692, Louis XIV vint en faire le siège. En 1794, les Français s'en emparèrent et en firent le chef-lieu du Département de Sambre-et-Meuse. En 1815, les Français, retour de Waterloo, poursuivis par les Prussiens, furent contraints dans la ville et s'échappèrent par la porte de la Plante devant laquelle ils allumèrent un immense brasier pour protéger leur fuite.

LA POSITION FORTIFIEE DE NAMUR

NAMUR est le centre de la position fortifiée, comportant double-cote de pont sur la Meuse et la Sambre. Cette position était formée, il y a quelque temps, de 9 forts cuirassés, 3 sur la rive droite de la Meuse, à Mazeret, Andoy et Dève ; 2 dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, à Saint-Hubert et Maroilles, et 4 sur la rive gauche de la Sambre et de la Meuse : Suresnes, Emilles, Cognelee et Marchovelette. Enfin, sa fameuse citadelle qui n'était plus guère qu'un lieu de promenade et de repos, occupe sur un rocher escarpé, en bordure de la Sambre, une position d'où l'on découvre toute la ville et ses environs.

LE SIEGE D'AOUT 1914

Le 21 Août 1914, les Allemands commencèrent le bombardement de Namur. Les forts de Andoy, Mazeret, de Marchovelette et de Cognelee furent les premiers objectifs. Des obusiers et des mortiers tiraient sur ces forts. Puis, pendant quatre heures, les canons chargèrent le feu sur la ville de Namur. Le bombardement de la région dura toute la nuit. Le 22, dans la matinée, la garnison poussa des pontons vers les lignes des assés allemands. Vers 10 heures, elle fut renforcée par trois bataillons français. Une nouvelle attaque fut tentée. Elle n'eut pas de succès. Le 23 Août, à midi, les Allemands s'emparèrent du fort de Cognelee. La défense, de Cognelee à Andoy fut réduite au silence. Dès ce moment, la situation devenait désespérée. Comme l'ennemi s'était avancé en nombre au Nord de la Meuse et que les passages de la Sambre avaient été forcés entre Charleroi et Namur, de même que ceux de la Meuse entre Namur et Dinant, la retraite de la Division se trouvait coupée dans toutes les directions, autres celles de l'Entre-Meuse-et-Sambre. C'est de ce côté que le 23 Août, le repli de l'armée belge fut décidé, afin de gagner en hâte les frontières françaises.

UN AVION ALLEMAND ABATTU EN SEINE-ET-MARNE

Meaux, 16. — Un avion allemand a été abattu ce matin par la D.C.A. dans la région de Chelles (Seine-et-Marne). On constate des sentiments aussi unanimement pro-français qu'à LIÈGE et NAMUR. Nos compatriotes qui sont allés passer quelques jours dans ces villes, peuvent assurer que l'accent qu'ils y reçoivent était sympathique. Nous nous souvenons d'avoir traversé NAMUR, un jour de la nuit et nous fûmes étonnés de voir tant de drapeaux français aux fenêtres alors que nous ne devions l'avouer humblement, nous n'en avions pas vu autant en France. Et puis, quelques années plus tard, alors qu'en France on parlait de donner le spectacle de nos dissensions intérieures, un ami nous dit un jour :

LES DECLARATIONS DE M. PAUL REYNAUD

« C'est pourquoi, après avoir longtemps hésité, après avoir affirmé qu'il laisserait pourrir cette guerre, il a pris son risque. Nous avons une parfaite connaissance de ce qu'il nous savons que les jours, les semaines, les mois qui viennent vont forger des siècles d'avenir. Ce péril nous l'abandonnons. C'est faux. Le gouvernement est et demeure à Paris. »

LA SILENCE

M. HERRIOT prononce également un hommage éloquent aux soldats français et aux armées alliées. La Chambre a tenu séance le 16, laissant à son président le soin de la convoquer. La séance a été levée à 15 h. 50.

L'ALLOCATION RADIODIFFUSEE DU PRESIDENT DU CONSEIL

Voici le texte de l'allocution radiodiffusée de M. Paul Reynaud : « L'Allemagne s'est décidée à venir nous attaquer. Elle a lancé sur nos troupes, c'était hier, aujourd'hui, elle vise la France au cœur. »

LES DECLARATIONS DE M. PAUL REYNAUD

(Suite de la première page)

LA SILENCE

M. HERRIOT prononce également un hommage éloquent aux soldats français et aux armées alliées. La Chambre a tenu séance le 16, laissant à son président le soin de la convoquer. La séance a été levée à 15 h. 50.

L'ALLOCATION RADIODIFFUSEE DU PRESIDENT DU CONSEIL

Voici le texte de l'allocution radiodiffusée de M. Paul Reynaud : « L'Allemagne s'est décidée à venir nous attaquer. Elle a lancé sur nos troupes, c'était hier, aujourd'hui, elle vise la France au cœur. »

UN MANIFESTE DE L'UNION POPULAIRE FRANCAISE

Paris, 16. — M. Marcel Gilotin, secrétaire du parti communiste, et Marcel Capron, secrétaire du groupe de l'Union populaire française, constitués par des députés de gauche, ont adressé un manifeste au red de une sorte de manifeste au nom de ce groupe, en exprimant la solidarité de celui-ci avec les travailleurs de Hollande, de Belgique, de Luxembourg, et de tous les pays de la lutte pour l'indépendance nationale et de la liberté.

UN NOUVEAU COMMANDEMENT DES FORCES HOLLANDAISES

Londres, 16. — La Légation des Pays-Bas à Londres a publié un communiqué annonçant que Sa Majesté la Reine des Pays-Bas a nommé le contre-amiral Van der Stad, commandant en chef de toutes les forces militaires et navales hollandaises dans la province de Zeeland. En annonçant cette nomination par la radio aux troupes en question, le communiqué a déclaré :

DECLARATION DE REFUGIES HOLLANDAIS ARRIVES A LONDRES

Londres, 16. — Parmi un groupe de réfugiés hollandais arrivés à Londres, on a trouvé des officiers et des soldats et des femmes accompagnés d'enfants. Ces rescapés étaient arrivés à Londres par la flottille de avions hollandais qui ont été bombardés et mitraillés. L'un de ces avions fut attaqué par six avions ennemis. Tous les occupants des passagers ne furent touchés et les bateaux ne subirent aucun dégât, deux navires de guerre britanniques étant chargés de repêcher les assaillis.

LOTIERIE NATIONALE TIRAGE DU 19 MAI

Le Secrétaire Général de la Loterie Nationale annonce que le tirage de la 12^e tranche de la Loterie Nationale 1940, s'est ouvert le 16 Mai. Cette tranche limitée comme la précédente à 1.000.000 de billets comportera 214.561 lots.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 17 mai 1940 : Soleil ; Lever, 4 h 50 ; coucher, 8 h 10 ; Lune ; Lever, 15 h 30 ; coucher, 2 h 46. Aujourd'hui : Saint-Pascal ; Demain : Saint-Venant.

LA SPLENDEUR DE LA RESISTANCE DES FORCES ALLIEES EN BELGIQUE

(Suite de la première page)

UNE PROCLAMATION DU ROI AUX DEFENSEURS DES FORTS DE LIÈGE

Bruxelles, 16. — Le roi Léopold a adressé la proclamation suivante aux défenseurs des forts de Liège : « Colonel Modart, commandant des forts, officiers, sous-officiers et soldats des forts de la position forte de Liège : Restez jusqu'au bout, pour la patrie, le suis fier de vous. »

UN MESSAGE DE LA NATION BELGE

Bruxelles, 16. — Le poste de l'U.F. de Bruxelles, qui émet actuellement sur la longueur d'ondes de Lille-P.T.T., a diffusé, à 15 heures, un message aux défenseurs des forts de Liège, disant notamment : « La population belge tout entière vous exprime sa profonde admiration pour votre lutte héroïque sous les murs de l'ennemi. Vous incarnez les plus belles vertus de notre race. Acceptez la plus profonde gratitude du peuple belge pour votre généreuse et efficace défense apportée à la défense du pays. Nous saluons en particulier le colonel Modart, qui fut déjà un des héros de la guerre de 1914-18. Vive la Belgique ! »

LES ATROCITES ALLEMANDES

On mande de Bruxelles : Le gouvernement belge a l'intention de publier un mémorandum sur la cruauté sans précédent avec laquelle les armes allemandes traitent la population civile. Des photos seront reproduites, montrant en particulier comment les avions allemands ont mitraillé sans pitié les usines et les troupes réfugiées dans les zones de refuge de la région de Liège.

Le Président Roosevelt va proposer l'octroi de crédits importants pour l'armée et la marine

Washington, 16. — En raison des nouvelles d'Europe, la question de l'octroi de crédits importants à l'armée et à la marine a été discutée au Sénat. Toute une série de mesures ont été décidées par divers départements, qui préparent des demandes additionnelles pour le budget de défense nationale. Le Président Roosevelt présentera incessamment au Congrès :

UN DISCOURS DU MINISTRE BELGE DELFOSSE

Londres, 16. — L'aidé franco-belge de l'armée belge, le ministre a fait le récit d'un fait d'armes dont les héros furent un commandant et deux soldats qui reprirent une casemate en faisant une charge à la grenade.

INVITATION AUX AMERICAINS D'AVOIR A QUITTER L'EUROPE

Washington, 16. — Le département d'Etat a invité les citoyens américains à quitter les pays de l'Europe occidentale et méridionale. Toutefois on ignore cette invitation à Londres.

RECEPTION PAR M. SUMNER WELLES DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Washington, 16. — M. de Saint-Quentin, ambassadeur de France, est entré en ville hier.

LE MESSAGE DE M. ROOSEVELT à M. MUSSOLINI

(Suite de la première page)

CONSEIL AUX ITALIENS DE QUITTER L'EGYPTE

Le Caire, 16. — Les Italiens ont reçu de leurs consulats locaux le conseil de quitter l'Egypte. Les Américains ont été officiellement avisés de se tenir prêts à une évacuation possible. Les autorités égyptiennes ont commencé l'évacuation de certaines zones à Héliopolis qui est un faubourg du Caire et à Alexandrie ainsi que des régions voisines des aérodromes et d'objets militaires.

EN SUISSE la situation est sans changement

Berne, 16. — Un communiqué officiel dit notamment : « D'après les nombreuses informations qui sont parvenues dans la matinée de jeudi, on peut affirmer que la situation en ce qui concerne la Suisse n'a subi aucun changement. »

Une protestation collective de quatorze pays d'Amérique

Montevideo, 16. — Quatorze pays américains ont accepté la proposition de l'Union polonaise de lancer une protestation collective contre l'invasion de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg.

LES EVACUATIONS

Berne, 16. — L'armée et la police redoublent de vigilance dans les zones de refuge. Les autobus de nuit sont interdits. Tous les automobilistes doivent, aux postes de contrôle, non seulement montrer leurs papiers, mais encore faire inscrire sur un registre leur nom, leur identité, le but et la destination de leur déplacement. Toute circulation est interrompue aux postes frontières.

LA POSSIBILITE D'UNE EVACUATION DES RESIDENTS BRITANNIQUES

Londres, 16. — On apprend dans les milieux autorisés londoniens que des mesures ont été prises en vue de l'évacuation des résidents britanniques en certaines parties de la Suisse. Ces mesures ont été purement locales et ne concernent que les résidents britanniques qui ont des propriétés dans la région de Pontarlier. Ce retard intervenu dans les opérations d'évacuation qui sont d'ailleurs en cours, s'explique par le fait que le personnel de l'ambassade d'Allemagne n'est pas encore stationné à Pontarlier. Ce retard intervenu dans les opérations d'évacuation qui sont d'ailleurs en cours, s'explique par le fait que le personnel de l'ambassade d'Allemagne n'est pas encore stationné à Pontarlier.

L'INTERNEMENT DES ALLEMANDS ET AUTRICHIENS EN GRANDE-BRETAGNE

Londres, 16. — On fait au ministère de l'Intérieur la déclaration suivante : Le ministre de l'Intérieur a prescrit comme nouvelle mesure de précaution l'internement de tous les allemands et autrichiens mâles âgés de plus de 16 ans et n'ayant pas 60 ans révolus, classés actuellement dans la catégorie « B », c'est-à-dire ceux qui bien qu'exemptés jusqu'à présent d'internement ont été pris de se soumettre à des restrictions spéciales.

RAFFE EN MASSE

Londres, 16. — On apprend qu'il se trouve dans les îles britanniques plus de 3.000 étrangers ennemis faisant partie de la catégorie « B ».

UNE VIOLENTE BATAILLE SE POURSUIT DE SEDAN A NAMUR

(Suite de la première page)

DE SEDAN A LA FRONTIERE SUISSE

Paris, 16. — A l'est de Sedan, la situation reste absolument stationnaire, de Montmédy à Longwy, et plus à l'est encore, sur le front de Lorraine, de Basse-Alsace et tout le long du Rhin. Les Français tiennent solidement toute l'étendue de leurs positions fortifiées ainsi que l'éperon de Montmédy à Sedan. Sur ce vaste front, on ne peut signaler que le bombardement par l'artillerie allemande de quelques gros forts de la ligne Maginot, dans la région des Vosges.

LA PROGRESSION ALLEMANDE EST TRES LIMITEE

Paris, 16. — La situation générale n'a pas changé depuis les engagements appréciables au cours de la journée. La lutte continue cependant, surtout de Sedan à Namur. Le haut commandement français défend formellement toutes les informations faisant état d'une progression profonde allemande à l'intérieur de territoire français.

REJET DES POURVOIS DES ESPIONS CONDAMNES A MORT A LILLE

Paris, 16. — Le Tribunal militaire de Cassation a rejeté ce matin les pourvois des Italiens Ferrera, condamnés à mort par le Tribunal de Lille, le 27 avril dernier pour espionnage.

COMMUNISTES CONDAMNES

Paris, 16. — Le deuxième Tribunal militaire de Paris a jugé plusieurs communistes arrêtés pour propagation de tracts d'origine étrangère et inculpés d'infraction au décret du 26 septembre 1939. Berthe Miraucourt, trésorière de la 3^e cellule du 13^e arrondissement condamnée à 5 ans de prison et 5.000 fr. d'amende et 5 ans de privation de droits civiques ; Jean Pellemont, ajusteur, condamné à 3 ans de prison, 100 fr. d'amende et 5 ans de privation de ses droits civiques ; René Boursier, électricien, 1 an de prison avec sursis, cent francs d'amende et 5 ans de privation de ses droits civiques ; Daniel Cazeneuve, 2 ans de prison, cent francs d'amende, 5 ans de privation de ses droits civiques ; Jeanne Cazeneuve, femme du précédent, trésorière de la 15^e cellule du 13^e arrondissement, 5 ans de prison, 500 fr. d'amende et 5 ans de privation de ses droits civiques ; Albert Berger, affecté spécial, a été acquitté.

UN MESSAGE DE M. W. CHURCHILL à la marine britannique

Londres, 16. — Le premier ministre, M. Winston Churchill, a envoyé le message suivant à la flotte et à la marine marchande : « En quittant l'amirauté, je désire adresser à tous les officiers et marins de la flotte de Sa Majesté une expression de mon admiration personnelle pour l'œuvre qu'ils ont accomplie depuis le début de la guerre. Je suis convaincu que l'effort continué et accru que vous faites dans les défenses et des navires continuera à être fourni avec un inébranlable sens du devoir. Les actions d'éclat de la flotte sont un exemple, mais je sais que les officiers et marins de la flotte ont accompli de leur devoir la noblesse et l'aide de la flotte me sont un grand réconfort. »

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER A CALAIS

(Suite de la première page) Les causes de l'accident sont les suivantes : un convoi de matériel roulant était poussé par sa locomotive. En raison de la longueur de ce convoi, le conducteur de la machine ne vit pas le train de voyageurs à l'arrêt.

« DEDÉ ET DOUDOU » LES JUMEUX FACETIEUX

Pendant les travaux de déblaiement, on remarquait sur les lieux MM. André Gerschel, maire-adjoint de la ville de Calais ; Tournier, adjoint au maire de Calais ; Baudé, secrétaire de la mairie ; capitaine de gendarmerie ; directeur du bureau municipal d'hygiène ; de hauts fonctionnaires de la S.N.C.F., la police spéciale de nombreux médecins militaires et un inamovible public maintenu à distance par un très grand ordre de la gendarmerie de Calais.

